

nous dirigerons la prochaine étape d'aménagement urbain. Je pense qu'à titre de Canadiens nous saurons répondre à cet appel impérieux à l'action.

M. Robert McCleave (Halifax): Monsieur l'Orateur, il est agréable de participer au débat sur le discours du trône car c'est une bonne façon de rompre la glace au début de chaque session du Parlement.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, le député me permettrait-il de lui poser une question? Il a parlé de rompre la glace. S'agit-il d'une déclaration historique en faveur de l'activité des brise-glace?

M. McCleave: J'aurai quelques réponses pour le ministre des Transports (M. Pickersgill) plus tard.

J'ai pensé que la comparaison conviendrait peut-être, vu le printemps tardif mais je n'avais pas prévu avec quelle ardeur printanière l'honorable représentant peut se lever et interrompre le discours d'un autre député dès le début.

Quel plaisir, monsieur l'Orateur, de vous voir ici. Comme l'a dit le poète, il est doux de vous revoir à la place qui est tout naturellement vôtre. (*Applaudissements*)

Je souhaiterais qu'on transmette au président suppléant des comités pléniers (M. Rinfret) nos regrets qu'il ait dû se faire hospitaliser de nouveau ce matin à Montréal, comme le rapporte la *Gazette*. Il nous manquera et nous souhaitons qu'il nous revienne bientôt, complètement rétabli cette fois. (*Applaudissements*)

Si j'ai employé des mots poétiques à l'endroit des dirigeants de la Chambre, je ne saurais en faire autant à l'égard du discours du trône. Il pourrait être un vibrant appel au canadianisme; mais je le comparerais plutôt à un menu, où plusieurs mets ont figuré si constamment dans le passé qu'ils sont en quelque sorte devenus une portion libérale de réchauffé; je pense, par exemple, à la Société de développement du Canada.

Je félicite le député de Burin-Burgeo (M. Jamieson) et le député de Nicolet-Yamaska (M. Côté) des discours très intéressants et éloquentes par lesquels ils ont lancé le présent débat. J'estime qu'ils se sont acquittés efficacement de leur tâche lorsqu'ils nous ont entretenus des domaines qu'ils connaissent particulièrement. Si j'étais en désaccord avec le député de Burgin-Burgeo, c'était lorsqu'il a parlé de la jeunesse d'aujourd'hui et de ses désillusions pour tout ce qui concerne la politique. Une des raisons de cette désillusion n'en serait-elle pas les hommes avec qui le député de Burin-Burgeo se trouve maintenant associé.

On avait promis solennellement de consacrer environ 10 millions de dollars à des bourses pour les étudiants d'université, et ces promesses ont été trahies. C'est assurément de nature à désillusionner n'importe qui. On s'est aussi plaint que les universités et les collèges ne disposaient pas de locaux suffisants pour loger tous les boursiers que représenterait la somme de 10 millions de dollars. Voilà une bien piètre excuse pour ne pas instruire nos jeunes. Bon nombre d'entre eux seront privés d'une instruction nécessaire simplement par manque de locaux suffisants.

● (3.00 p.m.)

Les circonscriptions d'un certain nombre de députés de tous les partis, y compris celui de Burin-Burgeo (M. Jamieson), comptent des îlots de pauvreté. J'en ai dans la mienne et je sais que le seul moyen de mettre fin au cercle vicieux de pauvreté qui afflige des familles depuis des générations, c'est de mieux instruire les jeunes garçons et filles. De tous les péchés d'omission dont le gouvernement actuel est responsable, c'est celui qui saute le plus aux yeux. Il n'est donc pas surprenant que les jeunes Canadiens soient désenchantés.

Le discours du trône ne mentionne aucunement les problèmes du transport dans les Maritimes. Nous en avons assez longuement parlé l'an dernier. Hier j'ai posé au ministre des Transports la question suivante:

...si le ministre des Transports nous assurerait que des mesures législatives sur les transports dans les Maritimes seront étudiées pendant la session du centenaire?

Il m'a répondu:

Je ne saurais donner pareille assurance, monsieur l'Orateur. Il serait très présomptueux de ma part de dire ce que la Chambre étudierait.

Tout le monde ici sait que le gouvernement introduit et propose des projets de loi et qu'en fin de compte, la Chambre se prononce. Ce genre de remarque de la part du député m'a surpris. J'espère que nous le verrons bondir, comme il l'a fait au début de mon discours, pour nous informer que la Chambre sera en effet saisie de cette mesure au cours de la présente session. On nous avait certainement donné cette assurance l'année dernière.

Nous savons que l'étude spéciale sur les transports dans les Maritimes portait dans une certaine mesure sur l'empire du ministre des Transports, car M. Victor Gruen, du *Chronicle Herald* d'Halifax, a parlé de certaines questions très intéressantes soulevées